

01.03.2024

A 35 kW	
	Motocycles d'une puissance n'excédant pas 35 kW et un rapport entre la puissance et le poids à vide n'excédant pas 0,20 kW/kg.
Age minimal	18 ans
Examen de la vue	Oui (valable 2 ans), excepté titulaires d'un permis de conduire ou permis d'élève valable.
Premiers secours aux blessés	Oui (valable 6 ans), excepté titulaires du permis de conduire des catégories B, B1 ou A1.
Théorie de base	Oui, excepté titulaires du permis de conduire des catégories B, B1 ou A1.
Validité permis d'élève conducteur	4 mois
Prolongation	12 mois, si instruction pratique de base accomplie.
Cours de théorie de la circulation (cours de sensibilisation)	Oui (il faut être titulaire du permis d'élève). Excepté titulaires du permis de conduire des catégories B, B1 ou A1.
Instruction pratique de base Attention : Pour des raisons de sécurité routière, les moniteurs/trices n'offrent en principe pas ces cours lors de la période hivernale.	Oui, 12 heures. L'instruction pratique de base doit être effectué dans les 4 mois dès la délivrance du permis d'élève. Titulaires du permis de conduire de la catégorie A1 obtenu jusqu'au 31.12.2020 : 4 heures.
Véhicule d'examen	Un motorcycle biplace sans side-car, dont la puissance n'excède pas 35 kW et le rapport puissance du moteur poids à vide n'excède pas 0,20 kW/kg, à l'exclusion des motocycles de la sous-catégorie A1.
Equivalences après réussite de l'examen pratique	A1, B1, F, G, M
Remarque	Pour l'obtention de la catégorie A illimitée, un permis d'élève doit être demandé et un examen pratique avec un motorcycle correspondant doit être effectué. Ci-après, les conditions exigées : • titulaire de la catégorie A 35 kW depuis au moins deux ans ; • avoir une pratique de la conduite irréprochable (aucune infraction ayant entraîné ou pouvant entraîner le retrait du permis de conduire pendant un an au moins précédant la délivrance du permis d'élève). <u>Titulaires du permis de conduire bleu avec la catégorie A1 inscrite</u> Avec l'échange du permis bleu contre un permis au format carte de crédit, ils obtiennent la catégorie A limitée à 35 kW sans examen complémentaire. S'ils souhaitent obtenir la catégorie A illimitée, ils doivent faire un examen pratique avec un motorcycle de la catégorie précitée (voir cette catégorie).